



HAL
open science

Un moment “littéraire” de la pensée : le statut de la connaissance dans la ”Physiologie du mariage”

Boris Lyon-Caen

► **To cite this version:**

Boris Lyon-Caen. Un moment “littéraire” de la pensée : le statut de la connaissance dans la ”Physiologie du mariage”. sous la direction de Francesco Spandri. Balzac penseur, Classiques Garnier, p. 243-254, 2019. hal-03882094

HAL Id: hal-03882094

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03882094v1>

Submitted on 10 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CLASSIQUES
GARNIER

LYON-CAEN (Boris), « Un moment “littéraire” de la pensée. Le statut de la connaissance dans la *Physiologie du mariage* », in SPANDRI (Francesco) (dir.), *Balzac penseur*, p. 243-254

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07980-4.p.0243](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07980-4.p.0243)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

LYON-CAEN (Boris), « Un moment “littéraire” de la pensée. Le statut de la connaissance dans la *Physiologie du mariage* »

RÉSUMÉ – Qu’advient-il à la pensée lorsqu’elle se donne pour une connaissance du temps conjugal ? À quelles (con)torsions cette visée et cette circonstance engagent-elles ? Tel est le problème examiné dans la présente contribution, à propos et à partir de la *Physiologie du mariage*. Nous y suggérons qu’à la faveur d’un dispositif énonciatif assez baroque, l’analyse tourne à l’anecdote. Scénarisation déterminante, pour Balzac : ce moment “littéraire” de la pensée constitue une matrice essentielle de *La Comédie humaine*.

MOTS-CLÉS – Raisonnement expérimental, statut du théorique, déresponsabilisation, discours du savoir, équivocité

UN MOMENT « LITTÉRAIRE » DE LA PENSÉE

Le statut de la connaissance dans la *Physiologie du mariage*

La « pensée de Balzac » est une fiction critique. Elle ne dispose d'aucune existence et d'aucune consistance *propres*. Point aveugle de ce volume collectif, différant toujours d'elle-même, elle se présente au lecteur d'une façon nécessairement fragmentaire et impure : sous forme de lignes brisées. Cette hétéronomie tient à deux facteurs déterminants, fort bien décrits par Judith Schlanger. D'une part, la pensée « doit à un certain niveau s'organiser en s'énonçant », c'est-à-dire, pour être constituée, « transforme[r] l'intuition en propos et l'aperçu en discours¹ ». D'autre part, « un acte de pensée n'est pas purement tautologique » ; occupé qu'il est par nature à prédiquer, il « comporte un écart² ». C'est pourquoi, « non réconciliée », la pensée « peut bien être connaissante, mais elle ne peut pas être sage³ ». À quoi peut bien engager, pour elle, le fait de se cristalliser dans une « physiologie du mariage » ?

Quel intérêt Balzac trouve-t-il, en 1829, à la conditionner ainsi ? Ce texte fondateur la place sous la dépendance d'un cadre, d'un « milieu », de circonstances humaines et intellectuelles qui n'ont rien de neutre ou d'indolore. La pensée y est *située*, en un mot, située comme discours de connaissance ; elle devient donc *exposée*, c'est-à-dire à la fois incarnée et risquée. Rien là de paralysant, pourtant. Bien au contraire : les possibilités s'ouvrant ainsi à elle, nous tenterons de le montrer, sont celles-là mêmes qui fécondèrent l'imagination du romancier.

1 Judith Schlanger, *L'Invention intellectuelle*, Paris, Fayard, 1983, p. 207.

2 *Ibid.*, respectivement p. 242 et p. 243. Commentant le poème des *Fleurs du Mal* intitulé « Le Cygne », Jean Starobinski oppose le « Je pense à » baudelairien, tourné « vers les êtres » et comme « blotti » en eux, au « Je pense » cartésien, « isolé, absolutisé » (*La Mélancolie au miroir. Trois lectures de Baudelaire*, Paris, Julliard, 1989, p. 76).

3 Judith Schlanger, *L'Invention intellectuelle*, *op. cit.*, p. 260.

Cette fécondation n'est évidemment pas indifférente, entre autres déterminations majeures, à la conjoncture culturelle où s'inscrit la *Physiologie du mariage*. Nous renvoyons ici aux précieux appareils critiques que Maurice Bardèche, René Guise, Arlette Michel et Roland Chollet ont légués à la Balzacie⁴. Il y apparaît que notre essai de 1829, publié en deux volumes in-8° et sous-titré *Méditations de philosophie éclectique, sur le bonheur et le malheur conjugal, publiées par un jeune célibataire*, se situe à la croisée des chemins, c'est-à-dire à la confluence d'une crise et d'une mode, d'une tradition et d'une ambition. La crise est celle de la « librairie romancière » et celle de la fable conçue comme « romance⁵ », pratiquée par Balzac lui-même dans la première partie des années 1820. La mode est celle des *Arts* et autres *Codes* élaborés, dans la seconde moitié de la décennie, à des fins sociologiques et satiriques : entre autres ethnographies de la vie ordinaire, citons l'*Art de mettre sa cravate*, le *Code Galant* ou le *Code des gens honnêtes*⁶. La tradition, qui remonte aux fabliaux du Moyen-Âge et qui passe par Rabelais, Molière, Mme de La Fayette, est celle d'une « littérature du mariage » – davantage centrée, faut-il le préciser ?, sur le thème du cocuage que sur les vertus de la conjugalité. Enfin l'ambition balzacienne, qui se formule ainsi autour de 1830, tient d'une soif de compréhension : la femme est le nom donné à ce qui, dans le réel, comme réalité, pose problème⁷ : elle constitue un point d'interrogation – une première énigme, à l'échelle de la création balzacienne à venir, suscitant l'apprentissage des signes.

Dans les pages qui suivent, centrées sur la seule *Physiologie du mariage* de 1829, il s'agira donc d'examiner ce qu'il advient à la pensée lorsqu'elle

4 Cf. notamment l'introduction de Maurice Bardèche à *La "Physiologie du mariage" pré-originale* (1826), Genève, Droz, 1940, et son *Balzac, romancier : la formation de l'art du roman chez Balzac jusqu'à la publication du "Père Goriot"* (1820-1835), Genève, Slatkine reprints, 1967, p. 197-218 ; la notice établie par René Guise dans l'éd. Pléiade de la *Physiologie du mariage* (CH, XI, 1732-1760). Cf. aussi Albert Prioult, *Balzac avant "La Comédie humaine" (1818-1829) : contribution à l'étude de la genèse de son œuvre*, Paris, G. Courville, 1936, III, 3.

5 Sur cette catégorie, cf. Northrop Frye, *L'Écriture profane. Essai sur la structure du romanesque* [1976], Paris, Circé, 1998.

6 Sur ce singulier essai, cf. Boris Lyon-Caen, « Du sérieux à l'essai : lecture du *Code des gens honnêtes* (Balzac) », *Romantisme*, n° 164, 2014-2, p. 41-49.

7 Cf. l'ouvrage essentiel de Catherine Nesci, *La Femme mode d'emploi. Balzac, de la "Physiologie du mariage" à "La Comédie humaine"*, Lexington (Kentucky), French Forum Publishers, 1992 (notamment p. 200-201).

se donne pour une « connaissance du temps conjugal⁸ », à la fois didactique, circonstanciée, subjectivée et imageante.

Didactique en diable, notre essai a les allures d'un traité. Trente « Méditations » le composent, agrémentées de quatre-vingt-quatorze « Aphorismes » épars, de « Maximes » et d'« Axiomes ». Ici, un « Problème » (p. 107) ; là, un « Théorème » (p. 117) : la *Physiologie du mariage* singe les grands textes de la philosophie classique. Les marqueurs de « l'énonciation sentencieuse⁹ » et du raisonnement hypothético-déductif, provoquant un effet de « bluff énonciatif¹⁰ » et servant souvent de pure et simple « caution¹¹ », ne *prouvent* certes rien. Mais ils manifestent les compétences du narrateur et orientent les attentes du lecteur. Consonant avec les *Études philosophiques* de 1830, l'ambition théorique de Balzac se trouve ainsi trompétée, au beau milieu d'un paragraphe intitulé « De la pudeur relativement au mariage » :

L'étude des mystères de la pensée, la découverte des organes de l'ÂME humaine, la géométrie de ses forces, les phénomènes de sa puissance, l'appréciation de la faculté qu'elle nous semble posséder de se mouvoir indépendamment du corps, de se transporter où elle veut et de voir sans le secours des organes corporels, enfin les lois de sa dynamique et celles de son influence physique, constitueront la glorieuse part du siècle suivant dans le trésor des sciences humaines. Et nous ne sommes occupés peut-être, en ce moment, qu'à extraire les blocs énormes qui serviront plus tard à quelque puissant génie pour bâtir quelque glorieux édifice. (p. 354)

En première lecture, le narrateur semble opérer à la façon d'un homme de science : avec « l'irrespectueuse audace des chirurgiens », traduisant « la vertu publique sur la table d'[un] amphithéâtre » et la dégageant au « scalpel » (p. 84). Une ambition justifiant, on le verra, la représentation la plus circonstanciée des situations les plus intimes.

8 *Physiologie du mariage*, Gallimard, coll. « Folio », 1971, p. 358. Les références, dans le corps du texte, renverront à cette édition procurée par Samuel S. de Sacy.

9 Christèle Couleau, *Balzac, le roman de l'autorité. Un discours auctorial entre sérieux et ironie*, Paris, Honoré Champion, 2007, p. 428-440.

10 Éric Bordas, « Au commencement était l'impossible (la *Physiologie du mariage*) », *Balzac et la tentation de l'impossible*, sous la direction de Raymond Mahieu et Franc Schuerewegen, Paris, SEDES, 1998, p. 170.

11 Éric Bordas, « L'écriture de la maxime dans le récit balzacien », *Poétique*, n°109, 1997, p. 50.

Vient à l'appui de cet *éthos* un calibrage du propos ostensiblement serré. D'un côté, en termes de structuration, la *Physiologie du mariage* est censée appartenir à un grand œuvre intitulé *Pathologie de la vie sociale* (p. 341)¹² et se trouve tissée de micro-traités quasiment autonomes : le « Catéchisme conjugal » des pages 87-90, l'« Essai sur la police » de la Méditation XX, les Méditations XXV et XXVI cartographiant les adjuvants des femmes adultères... De l'autre, un chiffrage récurrent confère aux arguments développés par Balzac des apprêts mathématiques : il existerait en littérature « sept situations » matricielles (p. 86), il existerait en tout et pour tout « vingt-deux espèces de courtisanes » (p. 131), et l'ouvrage tout entier repose sur une « Statistique conjugale » établissant « le nombre de femmes honnêtes » en France (p. 41).

Cet empire du chiffre¹³, et plus largement le raisonnement expérimental¹⁴, peuvent paraître l'apanage d'un pseudo-savoir. Mais il sert d'abord à démystifier les vertus idéalisées dans la littérature sentimentale : « récusation du romanesque [...], l'analyse est ici protestation¹⁵ ». Une statistique comparable, six ans plus tard, dans la préface du *Père Goriot*, aura cette même fonction décapante : Balzac y réduira la question de la moralité du roman à une affaire de proportion, considérant que parmi les « femmes vertueuses et les femmes criminelles qu'il a émises sur la place littéraire », « la balance [est] de trente-huit sur soixante en faveur de la vertu¹⁶ ». De quoi « ramener le roman moderne à la vérité », selon les termes prêtés à Félix Davin (*CH*, X, 1207)...

12 Sur ce projet, cf. Joëlle Gleize, « *Pathologie de la vie sociale* : une gêne technique à l'égard des fragments », *Balzac. L'aventure analytique*, sous la direction de Claire Barel-Moisan et Christèle Couleau, Saint-Cyr-sur-Loire, Christian Pirot, 2009, p. 117-126.

13 Sur ce point, cf. Pierre Barbéris, « Balzac, le baron Charles Dupin et les statistiques », *AB* 1966, p. 67-83 ; Arlette Michel, *Le Mariage chez Balzac : amour et féminisme*, Paris, Les Belles Lettres, 1978, p. 55-75 et p. 195-207 ; et Michelle Perrot, « Balzac et les sciences sociales de son temps », *Balzac dans l'histoire*, études réunies par Nicole Mozet et Paule Petitier, Paris, SEDES, 2001, p. 27-36.

14 Sur ce point, cf. Jean-Claude Passeron, *Le Raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 2006, p. 203-208 ; et Jérôme David, « Les "tableaux" des sciences sociales naissantes : comparatisme, statistique, littérature », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 5, 2001, p. 37-59.

15 Arlette Michel, Introduction de la *Physiologie du mariage*, *CH*, XI, 884.

16 *CH*, III, 45. Il est notable que l'impératif de représentativité justifie, dans un second temps, le retour des personnages : « Pour éviter de jeter dans son monde fictif des adultères de plus, [l'auteur] eut la pensée d'aller rechercher quelques-uns de ses plus méchants personnages féminins, afin de rester dans une sorte de *statu quo* relativement à cette grave question ». Si bien que « de tous les Revenants, le pire est le Revenant littéraire » (*CH*, III, 40).

Cependant, Balzac imprime au genre du traité un certain nombre de torsions déterminantes. Des torsions s'expliquant pour l'essentiel par la « matière » abordée :

Les livres sur l'art militaire ont, à quelques exceptions près, le sort des anciens ouvrages sur la chimie et la physique. Tout change sur le terrain ou par périodes séculaires. Ceci est en peu de mots l'histoire de notre ouvrage. Tant que nous avons opéré sur une femme inerte, endormie, rien n'a été plus facile que de tresser les filets sous lesquels nous l'avons contenue ; mais du moment où elle se réveille et se débat, tout se mêle et se complique. (p. 297)

Cet autoportrait du locuteur en mari menacé¹⁷ en dit long sur le statut et la précarité du théorique, chez Balzac. La femme ou plutôt les femmes elles-mêmes, rendues à la vie, appellent un changement de régime énonciatif – et à tout le moins une « analyse des circonstances » (p. 170) empiriquement fondée. De là, en guise d'art poétique, l'éloge faussement contraint d'une « kairologie¹⁸ » ouverte à la figuration :

Le licencié en droit conjugal se trouve forcé d'avouer ici son impuissance à réduire en principes fixes une science aussi changeante que les circonstances, aussi fugitive que l'occasion, aussi indéfinissable que l'instinct. [...] Aussi notre seule ressource sera-t-elle de crayonner imparfaitement quelques situations conjugales analogues, imitant ce philosophe des anciens jours qui, cherchant vainement à s'expliquer le mouvement, marchait devant lui pour essayer d'en saisir les lois insaisissables. (p. 282-283)

L'esthétique de la fantaisie mais aussi la représentation réaliste sortiront tout armés de cette démarche impérativement chaloupée, inféodée au mouvement et à ses arabesques.

Pour ce faire, pour justifier la précision du trait, deux logiques sont alors mises en avant. D'une part, la *Physiologie du mariage* passe en revue les moyens pratiques de « dompter » (p. 169) sa femme. Or en la matière, « l'art est bien moins dans la connaissance des principes que dans la manière de les appliquer » (p. 152). La conjugalité étant une situation, vécue comme une souffrance, Balzac peut valoriser ainsi l'utilité de ses vues : « Ce sont des pharmacopées et non pas des topiques » (p. 178). Mais d'autre part, un

17 Sur cette équation, sensible également p. 243, cf. Catherine Nesci, *La Femme mode d'emploi*, *op. cit.*, p. 191-196.

18 Nous empruntons ce terme à Thomas Vercruyse (*La Kairologie. Pour une poétique de la circonstance*, Genève, Droz, 2019).

défi est lancé à l'observateur – écrivain ou mari : les réalités à appréhender, à comprendre, à dominer, présentent un caractère énigmatique et demandent un décryptage patient. Ainsi s'explique le pli herméneutique que prend l'essai : pour devenir une « boussole¹⁹ » sûre, ce savoir est la condition d'un pouvoir. La fin de la Méditation VII l'affirme dans ces termes :

Un homme d'esprit doit savoir reconnaître les mystérieux indices, les signes imperceptibles, et les révélations involontaires qu'une femme laisse échapper alors ; car la Méditation suivante pourra tout au plus accuser les gros traits aux néophytes de la science sublime du mariage. (p. 125)

La pensée prend dès lors un tour « phénoménal », sur fond de procès de l'analyse généralisante²⁰. Elle s'absorbe, très empiriquement, dans l'interprétation des conduites, des discours et des visages : les visages apprêtés des femmes trompeuses (p. 323), les visages apprêtés des maris inquisiteurs (p. 206)... Cette *incarnation* du propos perdrait pourtant sa légitimité si elle restait le fait du narrateur, d'un narrateur omniscient. Pour ne pas tourner court, l'immersion essayistique doit demeurer inquiète, et libérer un tant soit peu les femmes représentées.

Or, à la faveur de cet empirisme, un dispositif énonciatif est élaboré qui désolidarise Balzac des thèses énoncées. En effet, la pensée à l'œuvre dans la *Physiologie du mariage* est le fait des personnages représentés – et notamment d'une figure fictionnalisée de l'auteur, qui évolue en leur compagnie. Rendues dépendantes de cette forme de subjectivation, on va le voir, les thèses « comparaisant²¹ » ainsi bénéficient dès lors d'un crédit tout relatif.

Cette scénographie apparaît dès les premières lignes de l'essai, qui parut d'abord de façon anonyme : l'introduction s'ouvre sur des maximes immédiatement déléguées à un « autre », Napoléon. Puis la germination de la pensée est décrite comme indépendante de l'auteur et s'imposant à lui : « il se forma lentement dans son imagination comme un essai d'idées plus ou moins justes sur la nature des choses conjugales [...],

19 Christèle Couleau, *Balzac, le roman de l'autorité*, op. cit., Paris, Honoré Champion, 2007, p. 728.

20 Sur ce procès, cf. Brigitte Diaz, « Balzac, Stendhal : l'analytique en question », *Balzac. L'aventure analytique*, op. cit., p. 56-59.

21 Jean-Claude Fizaïne, « Ironie et fiction dans l'œuvre de Balzac », *Balzac : l'invention du roman*, sous la direction de Claude Duchet et Jacques Neefs, Paris, Belfond, 1982, p. 167.

acquises à son insu, [...] se perfectionna[nt] tout[es] seul[es] » (p. 20). Cette déresponsabilisation, qui voit l'écrivain « assailli » (p. 25) par une « masse d'idées » (p. 21) démoniaques, justifie la conception d'un livre autonome (p. 27). Ainsi l'imaginaire fantastique permet-il, soit dit en passant, d'esquisser un semblant de réponse face au reproche d'immoralité. Ailleurs, le désengagement du locuteur passera par une rhétorique du lieu commun, neutralisant l'opposition prétendue entre « idée » et « idée reçue²² » : la seule tâche lui incombant consisterait à « recueillir les choses que tout le monde pense et que personne n'exprime » (p. 28), dans l'ordre d'une « compilation » (p. 33) « banal[e] comme les pavés d'une rue, vulgaire comme un carrefour » (p. 35).

Fort de un tel dialogisme, la *Physiologie du mariage* soumet chaque « pensée » à une personnalisation du propos qui lui retire bien du prestige. Les interjections (« Hé ! quoi ! », p. 96), le recours à des interlocuteurs fictifs (« Arrêtons-nous... la belle-mère exige toute une Méditation », p. 100) et longuement cités (p. 174-176), le système d'adresse directe à la deuxième personne du pluriel (« vous arrivez », p. 137 ; « vous vous placez devant elle », p. 286 ; « vous dompterez », p. 169) ne sont pas seulement des modes de dynamisation. Ils rappellent, sur le mode de la conversation, que le narrateur destine à un homme, à un homme menacé par l'adultère, l'ensemble de ses préceptes²³. Ainsi se présente le biais majeur adopté par Balzac pour rendre louche le discours de savoir : il en fait un savoir adressé, un savoir... « que doit pratiquer un mari » (p. 160), en quête de « moyens de défense [...] pour se tirer des pattes du Minotaure » (p. 241). En tant que tel, il est vrai, ce schéma de communication dégrade moins le *contenu* que les *finalités* d'un catéchisme aussi machiavélien. Tout discours complice n'est pas erroné. *Toutes* les « Méditations », du reste, ne passent pas sous les fourches caudines de la misogynie²⁴. Si bien qu'avec Arlette Michel, il est possible de lire dans

22 Arlette Michel, « Balzac ou l'idée contre l'idée reçue », *Voix de l'écrivain : mélanges offerts à Guy Sagner*, sous la direction de Jean-Louis Cabanès, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1996, p. 31-42.

23 Sur cette destination, cf. Jean-Claude Fizaine, « Ironie et fiction dans l'œuvre de Balzac », art. cité, p. 171 ; Franc Schuerewegen, « "Tout(e) à vous". Note sur la *Physiologie du mariage* », *Savoir-vivre. I*, Lyon, Césura Édition, 1991, p. 163 ; et Catherine Nesci, *La Femme mode d'emploi*, op. cit., p. 63.

24 Ainsi s'explique que Philarète Chasles ait pu parler d'« une œuvre d'ironie et d'analyse » (CH, X, 1192).

la *Physiologie du mariage* le désir très sérieux de rendre au mariage sa viabilité, le désir de « réconcilier l'ordre social avec l'ordre de l'amour²⁵ ».

Toutefois, la subjectivation fréquente des thèses défendues communique souvent une pensée suspecte. En un mot, bien connu des amateurs de la littérature du XVIII^e siècle et de ce que l'on a pu appeler le « récit dandy²⁶ », la perspective affichée par le locuteur ne semble pas celle de *l'essai*. La voix du locuteur étant rendue ostensiblement partisane et passablement outrancière, le « bréviaire d'assujettissement féminin » transforme le physiologiste « en pédagogue du négatif²⁷ » et « fait entendre », selon les termes d'Éric Bordas, « un contre-discours²⁸ » féministe. Très explicitement, du reste, Balzac n'affirme-t-il pas que « les fautes des femmes sont autant d'actes d'accusation contre l'égoïsme, l'insouciance et la nullité des maris » (p. 84)²⁹ ? Très crûment, *La Femme de trente ans* n'apparente-t-elle pas le mariage à une « prostitution légale » (CH, II, 1114) et à une « prostitution secrète » (CH, II, 1119) ? Autant de formules qui creusent la distance perçue entre l'auteur (ou l'auteur impliqué) et le narrateur de notre récit homodiégétique – devenu indigne de confiance ou non-fiable (*unreliable*), et bénéficiant de la part des lecteurs d'un « capital de sympathie » extrêmement variable³⁰...

25 Arlette Michel, Introduction de la *Physiologie du mariage*, CH, XI, 891.

26 Jean-Pierre Saïdah, « Mise en scène de soi et mise en pièces du récit autour de 1830 », *Les Genres littéraires émergents*, sous la direction de Jean-Marie Seillan, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 176.

27 Catherine Nesci, *La Femme mode d'emploi*, *op. cit.*, respectivement p. 28 et p. 119.

28 Éric Bordas, « Instruire la femme quand on est un homme : Balzac, la *Physiologie du mariage* », *L'Éducation des femmes en Europe et en Amérique du Nord, de la Renaissance à 1848. Réalités et représentations*, sous la direction de Guyonne Leduc, Paris-Montréal, L'Harmattan, 1997, p. 470.

29 Cf. la lettre à la marquise de Castries, datée du 5 octobre 1831 : « La *Physiologie*, Madame, fut un livre entrepris dans le but de défendre les femmes [...]. Ainsi, [...] le sens de mon livre est l'attribution exclusive de toutes les fautes commises par les femmes, à leurs maris. – C'est une grande absolution – puis, j'y réclame les droits naturels et imprescriptibles de la femme » (*Corr.*, I, 409-410).

30 Sur cette question, nous renvoyons à la précieuse présentation de Frank Wagner, « Quand le narrateur boit(e)... (Réflexions sur le narrateur non fiable et/ou indigne de confiance) », *Arborescences : revue d'études françaises*, n° 6, septembre 2016, p. 148-175. Cf. également Wayne C. Booth, « Distance et point de vue » [1961], *Poétique du récit*, sous la direction de Gérard Genette et Tzvetan Todorov, Paris, Seuil, 1977, p. 85-113 ; Vincent Jouve, « Qui parle dans le récit ? », *Cahiers de narratologie*, 10 (2), 2001, p. 75-90 ; ou Francis Langevin, « La posture exotique du narrateur-personnage. Inconfort et non-fiabilité dans quelques romans contemporains », *La transmission narrative. Modalités du pacte romanesque contemporain*, sous la direction de Frances Fortier et Andrée Mercier, Québec, Nota Bene, p. 207-233.

La Méditation XVI offre un excellent exemple des ressources critiques que Balzac retire de l'énonciation assez baroque orchestrée dans la *Physiologie du mariage*. Cette Méditation délègue au personnage représenté, un jeune maître des requêtes, le soin d'incarner des thèses défendues ailleurs par le narrateur, des thèses « qui [leur] sont communes » (p. 211). Voilà en effet « un homme qui comprend aussi bien que [lui] la science du mariage » (p. 204) : le système défensif élaboré par cet « Othello du Conseil d'État » (p. 202), le parallèle établi par lui entre les femmes et « les citoyens d'une monarchie constitutionnelle » toujours insatisfaits (p. 203-205), ses compétences psychologiques paraissent d'abord le valoriser. Or ce même individu pâtit, à mesure qu'avance la Méditation, d'un discrédit de plus en plus marqué : son « air satisfait » (p. 208), son échauffement (p. 210) et ses sourcils froncés (p. 211) ; la péripétie laissant à penser qu'un galant s'est malgré tout introduit dans la place (p. 212-213)³¹ ; le dénouement de l'anecdote, enfin, que nous laissons au lecteur le soin de re-découvrir (p. 212-213)... Tous ces éléments concourent à ridiculiser l'assurance du mari et du théoricien informés. Le lecteur désormais averti en tire ou peut en tirer deux leçons : la première veut que le réel, c'est-à-dire ici les femmes, reste une force désorientant la pensée et « échapp[ant] au discours³² » ; la deuxième interdit, ou devrait interdire de prendre pour argent comptant (et de tenir pour définitifs) des énoncés balzaciens isolés, extraits d'une œuvre où le narrateur devient une *voix* parmi d'autres, et où prévaut alors le sens de la contradiction³³ et de l'équivocité³⁴.

L'hypothèse s'impose donc d'un moment « littéraire » de la pensée, subvertissant le genre du traité et destinant la théorie à devenir « subreptice³⁵ ». Y conduisent deux facteurs importants, on l'a vu : la nécessité où se trouve

31 Cf. Catherine Nesci, « Des révolutions conjugales : le récit restauré dans la *Physiologie du mariage* », *AB* 1990, p. 249.

32 Jean-Claude Fizaine, « Ironie et fiction dans l'œuvre de Balzac », art. cité, p. 169.

33 Que penser par exemple de « l'infailibilité catholique » (p. 213) dont se targue Balzac, dans un ouvrage affirmant que « le lit est tout le mariage » (p. 190) ?

34 Cf. cette prescription formulée au début des Errata de l'édition Furne (1844) : « Dans presque tous les endroits du livre ou la matière peut paraître sérieuse, et dans tous ceux où elle semble bouffonne, pour saisir l'esprit de l'ouvrage : équivoquez » (*Physiologie du mariage*, éd. citée, p. 413).

35 Cf. *La Théorie subreptice. Les anecdotes dans la théorie de l'art (XVI^e-XVIII^e siècles)*, sous la direction d'Emmanuelle Héning, François Lecercle et Lise Wajeman, Turnhout, Brepols, 2012.

le théoricien de se faire empiriste ; le schéma de communication adopté, subjectivant l'énoncé et compliquant l'interprétation. Deux autres facteurs leur sont corrélés : le pli humoristique et rabelaisien³⁶ pris par l'essai, qui caractérise l'adultère en détournant Shakespeare (« L'être ou ne pas l'être, voilà toute la question », p. 151) ou en filant l'image cornue du Minotaure (« Odeur de Minotaure se sentait à la ronde », p. 179³⁷) ; le pli temporel ou chronologique, surtout, donné progressivement à l'analyse du couple (VIII : « Des premiers symptômes » ; XXII : « Des péripéties » ; XXVII : « Des derniers symptômes »), au terme de laquelle Balzac peut écrire :

Mon esprit a si fraternellement accompagné le Mariage dans toutes les phases de sa vie fantastique, qu'il me semble avoir vieilli avec le ménage que j'ai pris si jeune au commencement de cet ouvrage. (p. 274)

La *scénarisation* du procès explicatif s'explique ainsi. Elle a une conséquence, une conséquence décisive au regard de la création balzacienne à venir : le passage à la représentation.

Une esthétique de l'anecdote, plus exactement, travaille l'entreprise de connaissance. C'est qu'en 1829³⁸, Balzac opère en écrivain qui, comme le Stendhal de *De l'amour*, « n'a de cesse de narrativiser ses analyses³⁹ » – une fois insérées dans un cadre conversationnel. Pour en prendre la mesure, feuilletons quelques instants l'essai capital que Karine Abiven a récemment consacré à l'écriture de l'anecdote entre 1650 et 1750⁴⁰. À en croire Karine Abiven, ce type de vignette narrative présente trois caractéristiques principales. Une démarcation et une « saillance » particulières, d'abord, qui en font une pièce détachable et qui servent sa « puissance imageante⁴¹ ». Une dimension satirique, ensuite, imputable à une « démystification des puissances établies⁴² » : le *Dictionnaire* de

36 Nous renvoyons ici à la note synthétique de l'édition Pléiade : *CH*, XI, 1767.

37 Cf. également, entre autres exemples, p. 359-361.

38 Bien davantage que dans la *Physiologie du mariage* dite « pré-originale » de 1826 ; cf. notamment Éric Bordas, « Au commencement était l'impossible (la *Physiologie du mariage*) », art. cité, p. 168-169.

39 Xavier Bourdenet, « Stendhal essayiste : *De l'Amour* », *Romantisme*, n° 164, 2014-2, p. 59.

40 Karine Abiven, *L'Anecdote ou la fabrique du petit fait vrai. De Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1750)*, Paris, Garnier, 2015.

41 *Ibid.*, respectivement p. 269-276 et p. 311-314.

42 *Ibid.*, p. 402. Sur ce point, cf. *L'Anecdote entre littérature et histoire à l'époque moderne*, sous la direction de Camille Esmein-Sarrazin, Geneviève Haroche-Bouzinac [*et alii*], Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 10-11.

Furetière, en 1690, définit l'anecdote comme l'histoire des « affaires secrètes et cachées des princes, [...] qui n'ont point paru au jour⁴³ ». Une fonction épistémologique, enfin, assez proche de celle de l'*exemplum*⁴⁴ ; la *Physiologie du mariage* elle-même ne suggère-t-elle pas qu'« un exemple fait concevoir plus de maximes, révèle plus de ressources que toutes les théories possibles » (p. 304) ? Le petit roman de « Louise de L. » ne permet-il pas d'affirmer qu'« il se rencontre certainement des incidents qui nuancent plus ou moins le *spécimen* que nous en donnons, mais [que] c'est toujours à peu près la même marche » (p. 332) ?

Sur ces bases, faut-il assigner un statut original aux innombrables vignettes narratives qui émaillent l'essai balzacien et qui, bien souvent, désorientent le lecteur ? La logique à l'œuvre dans la *Physiologie du mariage* semble épouser, de fait, un mouvement historique d'« individualisation⁴⁵ » des modèles comportementaux. Ainsi, loin d'être issues d'un réservoir de modèles communément partagés, issus d'un passé et d'un microcosme glorieux, les anecdotes relatées ici sont autant de « scènes de la vie privée », dûment circonstanciées, que le narrateur tient de confidences d'amis proches (p. 272-274), souvent britanniques (p. 214-219), ou d'exemples « à lui connus » (p. 303), tirés de son expérience propre (p. 79-82, p. 154-159). Individualisation signifie dès lors *particularisation*, c'est-à-dire « interrogation sur les accidents de l'expérience » et sur son caractère toujours « inédit⁴⁶ ». Considérer avec Balzac que « plus on jettera de torches dans l'immense caverne que nous essayons d'éclairer, plus on la trouvera profonde » (p. 304), c'est entériner une véritable crise de l'exemplarité (diagnostiquée notamment par Reinhart Koselleck⁴⁷), préférer « l'étonnement devant l'altérité » aux façons d'« arranger le

43 *Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, t. I, p. 39.

44 Cf. Karine Abiven, *L'Anecdote ou la fabrique du petit fait vrai*, *op. cit.*, p. 107-113.

45 *Ibid.*, p. 403. Cf. aussi Béatrice Guion, *Du Bon usage de l'histoire. Histoire, morale et politique à l'âge classique*, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 16.

46 Karine Abiven, *L'Anecdote ou la fabrique du petit fait vrai*, *op. cit.*, respectivement p. 402 et p. 401. Ainsi la Méditation XXIV comporte-t-elle une anecdote (p. 301) parodiant la scène de l'aveu de *La Princesse de Clèves*, pour dévoiler quelque chose comme ses *virtualités* libertines (cf. Maxime Perret, *Balzac et le XVIII^e siècle français. Mémoire et création littéraire*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2015, p. 178-179).

47 Reinhart Koselleck, *Le Futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, éd. de l'EHESS, 1990, p. 37-62 (« *Historia magistra vitae* ». De la dissolution du « *topos* » dans l'histoire moderne en mouvement »).

réel [...] propres à l'identification⁴⁸ », et asseoir la possibilité d'une fable⁴⁹ ne valant que pour elle-même. On aura reconnu, « sur le terrain de l'*exemplum* en cours d'effritement⁵⁰ », l'invention de la *littérature balzacienne*. Une littérature disposée à « imaginer » (p. 344) des cas de figure singuliers, les faisant évoluer au présent (p. 37, p. 51-53, p. 241-242)⁵¹, sans caution historique aucune. Une littérature construisant ses propres paramètres⁵², et faisant ainsi courir ses personnages sur plusieurs romans ; Adolphe et Anna, par exemple (p. 260-263), qui réapparaîtront dans les *Petites misères de la vie conjugale* de 1846⁵³...

Cette « anecdotisation » de la pensée constitue le terreau, de fait, des *Scènes de la vie privée* et des romans à venir. Téléologie mise à part, impossible par exemple de ne pas lire dans la *Physiologie du mariage* une matrice essentielle de *La Femme de trente ans*, de *La Femme abandonnée*, du *Lys dans la vallée*, du *Contrat de mariage*, d'*Honorine*, des *Mémoires de deux jeunes mariées*, voire de *La Duchesse de Langeais*, d'*Une fille d'Ève*, de *Béatrix*, de *La Muse du département* ou de *La Cousine Bette*. La logique que nous avons tenté de décortiquer conduit en droite ligne à *La Comédie humaine*, conçue comme implication et comme complication des *Études analytiques*⁵⁴. Affaire à suivre...

Boris LYON-CAEN
Sorbonne-Université

48 Karine Abiven, *L'Anecdote ou la fabrique du petit fait vrai*, *op. cit.*, p. 324.

49 Sur la distinction fable-exemple, chez Aristote ou chez Quintilien, *cf.* Karlheinz Stierle, « L'Histoire comme Exemple, l'Exemple comme Histoire », *Poétique*, n° 10, 1972, p. 183.

50 Karine Abiven, *L'Anecdote ou la fabrique du petit fait vrai*, *op. cit.*, p. 28.

51 Sur cet emploi du présent, *cf.* Aude Déruelle, « Le narratif à l'essai : de la *Physiologie du mariage* aux *Petites misères de la vie conjugale* », *Balzac. L'aventure analytique*, *op. cit.*, p. 87-88.

52 Fût-ce de façon très abstraite : « Deux maris étant donnés, et qui seront A, B [...] » (p. 253).

53 Sur le rapport entre ces deux textes, *cf.*, outre l'article d'Aude Déruelle cité ci-dessus, Nathalie Preiss, « La *Physiologie du mariage* est-elle une Physiologie ? », *AB* 1986, p. 112-113.

54 *Cf.* les suggestions de Maurice Bardèche, dans *Balzac, romancier : la formation de l'art du roman chez Balzac jusqu'à la publication du « Père Goriot » (1820-1835)*, *op. cit.*, p. 216-218.